

Modification n°1 du PLAN LOCAL D'URBANISME DE MENTON

Si vous voulez

- ✓ Maintenir l'interdiction actuelle **d'abattre des arbres**, sur tous les terrains constructibles (y compris sur les collines, dans les vallées, les zones pavillonnaires, dans le camping) → → dites NON à la modification des articles 13 pour les zones urbaines
- ✓ Empêcher de **construire n'importe quoi dans le camping Saint-Michel ou dans la zone portuaire de Garavan** → → dites NON à l'extension du droit de préemption de la commune
- ✓ Stopper **le mitage** des collines environnantes en multipliant par 2 ou 3 la taille des bâtiments → → dites NON à l'exclusion des sous-sols dans le calcul de l'emprise au sol
- ✓ Eviter **une fuite en avant immobilière dans le domaine Rosmarino** sur le boulevard de Garavan → → demandez une révision du projet actuel et un inventaire de la faune et de la biodiversité
- ✓ Préserver la totalité **des Lacets du domaine Cernuschi-Latournerie** → → demandez la révision de la fiche 27 de l'inventaire
- ✓ Calmer **la fièvre bétonneuse au bénéfice des résidences secondaires** → → dites NON à la réduction du pourcentage de logements sociaux dans les projets de mixité sociale

PARTICIPEZ A L'ENQUETE PUBLIQUE

du 1^{er} avril au 30 avril 2019

en mairie de Menton , du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 – 13h30 à 17h00,

en écrivant à M. Le Commissaire-enquêteur , 17 – Rue de la République, 06500 MENTON

ou en envoyant un courriel à : enquetepublique@ville-menton.fr

Pour voir le détail de notre analyse : <http://aspona.org/pdf/PLU%20Menton%20Avis.pdf>